

## Ch. 6 – Les enjeux et déterminants de la mobilité sociale

**Notions essentielles** et complémentaires : **égalité/inégalités des chances, mobilité/immobilité, reproduction**, destinée, recrutement, mobilité structurelle/nette, capital économique/culturel, social.

### Mécanismes à savoir expliquer :

Les différents types de mobilité  
Les théories de l'inégalité des chances  
Les différents types de capital et leurs liens réciproques  
Les tables de mobilité (lecture, interprétation)  
Les facteurs de la mobilité sociale

### L'essentiel à retenir

#### La mobilité sociale : un phénomène et un enjeu des sociétés modernes

##### a) Définition, mesure de la mobilité sociale et limites des tables de mobilité

Les sociétés démocratiques modernes se définissent par une hiérarchie de fait et non de droit, autrement dit les **statuts sociaux** ne sont pas hérités mais acquis. De fait, la **mobilité sociale** qui se définit comme la capacité d'un individu à changer de position sociale est un phénomène courant. On distingue plusieurs types de mobilité sociale : la **mobilité intergénérationnelle** se définit comme le changement de position d'un individu par rapport à ses parents, la mobilité intragénérationnelle qui représente le changement de position sociale au cours de l'existence d'un individu. Cependant, toute mobilité sociale n'est pas synonyme d'ascension sociale (mobilité **ascendante**), en effet, la mobilité peut être **descendante** lorsque l'individu accède à une position sociale inférieure. Pour mesurer le phénomène de mobilité sociale, les chercheurs utilisent des données d'enquête et construisent des **tables de mobilité** en fonction de la position sociale relative intergénérationnelle, soit à travers des **tables de destinée** qui montrent le devenir des enfants d'individus appartenant à telle ou telle PCS (par exemple, en 2003, sur 100 fils d'agriculteurs, 22 étaient agriculteurs et 37 étaient ouvriers) soit des **tables de recrutement** qui montrent l'origine sociale des personnes interrogées (par exemple, en 2003, sur 100 agriculteurs actifs, 88 avaient un père agriculteur et 7 avaient un père cadre). Les données situées dans la diagonale de ces tables symbolisent la réalité de l'**immobilité sociale**, soit l'hérédité sociale ou l'autorecruitment. Ces tables ont toutefois des limites dans la mesure où le découpage en PCS est un construit social et reste trop agrégé, ne permettant pas de saisir la mobilité sociale intracatégorielle ; Ensuite, elles sont limitées car les positions sociales des femmes sont rarement mis à l'étude. Enfin elles ne sont en aucun cas le reflet du ressenti des individus liés au contexte particulier dans lequel vit chaque génération. Par exemple, un fils d'instituteur devenu lui-même professeur des écoles aujourd'hui, bien qu'occupant la même position sociale au regard statistique, n'a évidemment pas la même position sociale relative aujourd'hui tant le degré de prestige social attaché à cette profession a changé en quelques décennies, il aurait même subi un déclassement par rapport à son père.

##### b) Le cas français : quelle mobilité ?

Concernant le cas de la France, au regard des données de la mobilité sociale, il est d'abord établi qu'une part découle de l'évolution de la structure sociale, en effet, en quelques décennies, la France a connu de profonds changements de la structure socioprofessionnelle en lien avec la tertiarisation des emplois par exemple ou encore avec le phénomène de déversement des emplois. Ainsi, de manière

forcée, les enfants issus de parents agriculteurs se sont orientés vers d'autres types de professions et ont donc changé de PCS. Cette mobilité est appelée **mobilité structurelle**. De manière générale, le bilan reflète une mobilité sociale globalement ascendante mais aussi marquée par une **hérédité sociale forte** et lorsqu'il y a mobilité, elle a lieu sur des « trajets courts », autrement dit les enfants se retrouvent dans des PCS proches socialement de leurs parents.

### Quels déterminants de la mobilité sociale ?

#### *a) Les facteurs structurels*

Ces facteurs renvoient à la question de la **fécondité différentielle** entre groupes sociaux et permet d'expliquer que les catégories sociales qui ont un plus haut taux de fécondité engendrent donc plus d'enfants et ces derniers ne trouvent pas forcément d'emplois dans le même secteur d'activité et aux mêmes qualifications que leurs parents, d'où la mobilité sociale apparaît. De plus, une partie de la mobilité sociale s'explique par les modifications de la structure socioprofessionnelles et des transformations des emplois qui les accompagnent. Ainsi, cette **mobilité structurelle** est inévitable.

#### *b) Le rôle de l'école et de la famille*

L'école a un rôle important à jouer dans la question de la mobilité sociale. Au regard de l'histoire, l'école a ouvert ses portes à des enfants qui n'y avaient pas le droit auparavant. Le phénomène de **massification scolaire**, garanti par l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et par la création du collège unique ont permis à des générations d'enfants, depuis les années 1960, d'accéder à des filières d'apprentissage qui ne leur étaient pas ouverts par le passé. Ainsi, l'école a permis à des générations d'enfants de connaître l'ascenseur social. Cependant, cette vision optimiste de la réalité rencontre des limites puisque la massification scolaire ne s'est pas accompagnée d'une réelle **démocratisation**. Force est de constater que les inégalités persistent dans les parcours des enfants et que l'origine sociale influence fortement le parcours et la réussite scolaire. L'influence familiale peut intervenir à différents niveaux, tant dans **l'environnement culturel** apporté à l'enfant que dans les stratégies opérées lors des choix de filières les plus valorisées socialement. Ainsi, les inégalités scolaires peuvent s'expliquer par les inégalités sociales initiales.

#### *c) Les différents facteurs des inégalités scolaires*

Théoriquement, on peut retenir deux grands types d'explications des inégalités scolaires, l'une renvoyant au mécanisme de reproduction sociale en lien avec la détention de **capital culturel** et l'autre renvoyant aux phénomènes de **choix stratégiques** de la part des familles. Le premier type d'explications théoriques renvoie aux concepts développés par Bourdieu qui justifie les liens entre inégalités sociales et inégalités scolaires par la détention d'un niveau de capital culturel différent selon le milieu social d'origine. Ainsi, selon lui, outre la détention d'un **capital économique** plus conséquent, la connaissance valorisée dans et par l'institution scolaire se rapproche de la culture transmise lors du processus de socialisation au sein des familles favorisées. De plus, un enfant issu d'un milieu favorisé aura une plus grande facilité de valoriser ses diplômes du fait d'un **capital social** plus élevé. Enfin, pour Bourdieu, le parcours scolaire serait donc influencé par des déterminismes sociaux et familiaux.

Boudon, de son côté, analyse les inégalités scolaires en faisant apparaître des choix différenciés dans les **stratégies d'orientation** de la part des familles. Il formalise cela en expliquant que les familles effectuent de manière rationnelle un **calcul coûts/avantages**. Ainsi, par exemple, un enfant issu d'un milieu modeste préférera choisir une filière de formation courte, permettant un coût financier moins élevé et un rendement immédiat plus important alors qu'à niveau égal, un enfant issu de milieu plus

favorisé optera pour une filière plus longue menant à des professions plus valorisées socialement. Les inégalités découlent donc de choix rationnels différenciés.

Enfin, il est à noter également que le **rendement des diplômes** délivré par l'institution peut varier selon la génération considérée. En effet, la multiplication des diplômes dans un contexte social marqué par une augmentation plus lente des emplois qualifiés a conduit à un paradoxe, relevé par Anderson (1961). Ce dernier explique que malgré le fait d'avoir un diplôme supérieur à celui détenu par ses parents, un individu peut se retrouver dans une position sociale égale voire inférieure à celle de ses parents.

**Ne pas confondre :**

La mobilité sociale et le changement social

Table de destinée et table de recrutement

La massification scolaire et la démocratisation scolaire

**Sujets possibles pour ce chapitre :**

1/ Après avoir mis en évidence les principales caractéristiques de la mobilité sociale, vous montrerez que l'origine sociale reste encore un frein à cette mobilité.

2/ Vous analyserez le rôle de l'école dans la mobilité sociale.